



Aux clubs-membres de la

Fédération Francophone Belge de Judo asbl

Ottignies - LLN, le 28 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Concerne : Convocation Assemblée générale extraordinaire

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération Francophone Belge de Judo et D.A. ASBL qui aura lieu le **samedi 17 OCTOBRE 2020** dès 8 heures 45.

**Adresse du jour : Auditoire Agora n°10
Grand Place à Louvain la Neuve**

L'ordre du jour de cette assemblée et la liste des candidats au poste d'administrateur sont annexés à la présente ; tous les documents utiles à l'examen des différents points seront prochainement placés sur le site www.ffbjudo.be.

Le contrôle des pouvoirs s'achèvera à 9h30 précises, tout club-membre ne s'étant pas présenté dans les délais au contrôle des pouvoirs ne pourra prendre part à l'assemblée générale.

L'assemblée débutera à 09h45 et se terminera à 13h. (élection des nouveaux administrateurs à 12h30)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Il est rappelé que les clubs-membres qui souhaitent participer à cette assemblée générale doivent :

- être représentés par une personne âgée de dix-huit ans au moins, affiliée auprès du club-membre de l'association qu'elle représente et possédant une licence en ordre auprès de la Fédération Francophone Belge de Judo,
- être en ordre de cotisations vis-à-vis de la Fédération Francophone Belge de Judo et du Comité provincial dont le club-membre dépend,
- avoir transmis à la Fédération Francophone Belge de Judo le formulaire de « Complément d'informations à la demande d'ouverture d'un centre d'enseignement du judo » (feuille verte) dûment complété et signé,

Compte tenu des conditions sanitaires, les gestes barrières et le port du masque devront être respectés.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons ici, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

Pour le conseil d'administration,

Fabienne CHARLIER
Secrétaire Générale,

Allison HOLLEVOET
Présidente,

Membre de la Ligue Royale Belge de Judo affiliée au Comité Olympique et Interfédéral Belge.
à l'Union Européenne de Judo et à la Fédération Internationale de Judo.
Reconnue par le Gouvernement de la Communauté Française de Belgique.
Membre de l'Association Interfédérale du Sport Francophone

C.S. de Blocry » Place des Sports, 1 – 1348 – OTTIGNIES LLN ♦ tél. +32(0)10/244401 ♦ compte bancaire BE83 2500 0678 3015
E-mail monika@ffbjudo.be ♦ site www.ffbjudo.be



Sponsor officiel de la FFBJ



PROCURATION

L' ASBL/Association(1).....n°.....

donne par la présente pouvoirs à :

Madame/Monsieur.....licence n°.....

Membre du Judo Club n°.....pour représenter notre club à

l'Assemblée générale extraordinaire de l'A.S.B.L. Fédération Francophone Belge de Judo et D.A. qui

se tiendra le **SAMEDI 17 octobre**

CONTRÔLE DES POUVOIRS DE 8H45 à 9H30

AUDITOIRE AGORA, N° 10

GRAND PLACE

1348 LLN

Fait à, le.....

Le Président (**uniquement club en asbl**) (2)

Le Secrétaire (**uniquement club en asbl**) (2)

Nom et prénom

Nom et prénom

N° de licence

N° de licence

Signature

Signature

Délégué de club agissant pour compte de l'association (**uniquement club en association de fait**) (2)

Nom et prénom

N° de licence

Signature

SI LE CLUB EST UNE ASSOCIATION DE FAIT, LA PROCURATION DOIT ETRE SIGNEE PAR LA PERSONNE DESIGNEE PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE FAIT POUR LES REPRESENTER ET AGIR COMME MEMBRE ASSOCIE DE LA FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE JUDO ET D.A., DONT LE NOM EST REPRIS AU VERSO DU FORMULAIRE INTITULE « COMPLEMENT D'INFORMATIONS A LA DEMANDE D'OUVERTURE D'UN CENTRE D'ENSEIGNEMENT DU JUDO » (FEUILLE VERTE).

article 52 des statuts : .

Une seule personne, affiliée à un club-membre de l'association et âgée de dix-huit ans au moins pourra représenter le club-membre auquel elle est affiliée. Elle ne pourra représenter un autre club-membre

¹ Biffer la mention inutile

² Signature, précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoirs".

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE JUDO

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

Ordre du jour :

1. Mot de la Présidente
2. Mot de la Secrétaire générale
3. Présentation des candidats
4. Candidature proposée par la province du Hainaut suite à l' AGE provinciale du 24/08/2020
5. Séance de questions
6. Demande de révocation du mandat d'administrateur d'Allison Hollevoet
7. Demande de révocation du mandat d'administrateur de Michel Bertrand
8. Elections
9. Résultat des élections



MASQUE OBLIGATOIRE



Assemblée générale extraordinaire 17 octobre 2020

LISTE DES CANDIDATS

Candidat présenté par le Comité Provincial du Hainaut : BONTE Sébastien

Candidats présentés par la masse :

- 1. François BEGUIN**
- 2. Sébastien BONTE**
- 3. Eric DiGIUGNO**
- 4. Pierre DOFFAGNE**
- 5. Etienne DURIEUX**
- 6. Jean GRETRY**
- 7. Michel KOZLOWSKI**
- 8. Anne LOOZE**
- 9. André LUISI**
- 10. Michel PONGOLI**
- 11. Laurence SELS**
- 12. Bernard TAMBOUR**
- 13. Michel THEYS**
- 14. Frédéric TREUTTENS**
- 15. Geoffrey VAN HECKE**